

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 AVRIL 2019

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 18 Avril, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : COLIN Alain (Pouvoir à DONGUY Roger), RUE Catherine, DANJEAN Catherine, CHARPIGNY Mathilde, LAURENT Jérôme. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

### PRESENCE ET INTERVENTION DE Madame Cécile UNTERMAIER – DEPUTEE DE SAONE-ET-LOIRE : PRESENTATION DU PROJET DE PARC NATUREL DE LA BRESSE

- a pris connaissance de la présentation et a émis un avis favorable sur le projet.

### PROJET D'INSTALLATION D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

- a pris connaissance du chiffrage estimatif du projet.  
- a décidé d'étudier les possibilités de réduire le coût actuellement trop important du projet en trouvant des partenaires financiers (subventions, mécénat, publicités, etc.)

### PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE HALLE COUVERTE POLYVALENTE A L'ETANG DE LA CHAGNE – MISSIONS L, HAND ET HAND CO : RESULTATS DE LA CONSULTATION ET ETUDE DES OFFRES

- a décidé à l'unanimité de retenir la proposition du bureau de contrôle BUREAU VERITAS CONSTRUCTION – 71100 CHALON-SUR-SAONE d'un montant total de 1220.00 € HT soit 1464.00 € TTC.  
- autorise à l'unanimité M. le Maire à signer le devis et passer la commande.

### LOCATION DU LOCAL COMMUNAL SITUE « RUE DES QUARTIERS » - 1<sup>ER</sup> ETAGE – A L'ASSOCIATION « ECOLE DAO FENG SHENG LA VOIE DU PHENIX » : RENOUELEMENT DU BAIL

- a décidé à l'unanimité de renouveler jusqu'au 30.04.2020 la location d'une partie du bâtiment communal situé « Rue des Quartiers » (1<sup>er</sup> étage uniquement) à l'association « ECOLE DAO FENG SHENG LA VOIE DU PHENIX » représentée par son secrétaire M. MAUREL Frédéric – 71470 ROMENAY.  
- a fixé le loyer à 70 € par mois.  
- autorise M. le Maire à signer le bail s'y rapportant.

### CONTRAT DE LOCATION DU PHOTOCOPIEUR DE LA MEDIATHEQUE : REMBOURSEMENT DE 390.05 € PAR LA SOCIETE GRENKE LOCATION SUITE A TROP PERCU

- a accepté à l'unanimité, le remboursement de la société GRENKE LOCATION d'un montant de 390.05 €.

### PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE PREFINANCEMENT OU D'UN EMPRUNT – DEFINITION DES CRITERES (MONTANT, DUREE, BANQUES A CONSULTER, ETC.)

- a décidé à l'unanimité de consulter plusieurs banques pour la réalisation d'un emprunt de 250 000 € sur une durée de 5 ans ou 10 ans avec échéances trimestrielles.  
- autorise à l'unanimité M. le Maire à effectuer la consultation.

### DEMANDE DE LOCATION DE LA CELLULE 3 DE L'HOTEL D'ENTREPRISES (PRECEDEMMENT OCCUPEE PAR L'ENTREPRISE MISTERZINC) PAR M. ET Mme VENTRICE POUR UN PROJET D'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS EN INTERIEUR AVEC RESTAURATION RAPIDE

- a pris connaissance de la demande de M. et Mme VENTRICE qui sollicitent la location de la cellule 3 de l'hôtel d'entreprises afin d'y installer un espace de loisirs qui se composerait d'une structure métallique réunissant parcours ludique, toboggans, jeux de balles etc. ainsi qu'un espace de snacking (activité qui pourrait débiter à l'automne 2019 voire début d'année 2020).  
- a donné un accord de principe à la demande de M. et Mme VENTRICE dans l'attente de l'avancement du projet et de pouvoir définir plus précisément les modalités de location (début de location, type de bail durée, etc.)

### REPLACEMENT DU CHAUFFE-EAU DU RESTAURANT SCOLAIRE : ETUDE DE DEVIS

- a décidé à l'unanimité, de retenir le devis de l'EURL Olivier COLAS – 71470 MONTPONT-EN-BRESSE d'un montant de 1054.00 € HT soit 1264.80 € TTC pour la fourniture et le remplacement du chauffe-eau au sein du restaurant scolaire.  
- autorise à l'unanimité M. le Maire à valider le devis et passer la commande.

### DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION

- a pris connaissance de la demande de permis de construire déposée par M. RAY Florian pour la construction d'une maison individuelle sur la propriété de la commune (Lotissement Les Guiblanches 3 – Lot n°1) située « Route des Guiblanches ».  
- a pris connaissance de la demande d'autorisation de travaux déposée auprès de la DRAC de Bourgogne – Franche Comté par M. THIELLAND Simon pour des travaux de restauration de la ferme de La Train à ROMENAY (Ferme classée au titre des monuments Historiques depuis le 09.09.2014) et de l'autorisation de travaux accordée le 12.04.2019 par le Préfet de Région.

- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me Nicolas PEYRAT – Notaire pour la propriété de M. Gaston DESCAMPS située « 3246, Route de Alpes ».

**A PRIS CONNAISSANCE :**

- de l'occupation supplémentaire du cabinet 3 de la Maison de Santé à compter de mai 2019
- de la demande par le Département de Saône-et-Loire de participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL) au titre de l'année 2019
- du projet d'installation d'équipements de télérelève sur les bâtiments communaux dans le cadre du projet gazpar
- des redevances de concession R1 et d'Occupation du Domaine Public GRDF pour l'année 2019
- de la possibilité de transfert au SYDESL de la compétence gaz
- du rapport de maintenance du terrain multisports établi par SYSTEMES PLUS
- de la gestion des bennes de déchets verts à la déchetterie
- de l'arrêté préfectoral autorisant l'installation et l'exploitation d'un système de vidéo-protection par l'établissement CARREFOUR CONTACT
- de la convention tripartite dans le cadre du projet Surpoids et Obésité (Maison de Santé / Mairie de Romenay / Organisme REPPPOP-BFC)
- de la fiche récapitulative des travaux d'entretien de la voirie 2019 par la Communauté de Communes Terres de Bresse

**A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES**

**Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.**

**LE MAIRE,  
Didier GEROLT.**

